Résolution sur le renouvellement du mandat et la recomposition du Groupe de travail sur les questions spécifiques relatives au travail de la Commission - CADHP/Res.311(LVII)2015

nov 18, 2015

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (la Commission), réunie à l'occasion de sa 57ème Session ordinaire, du 4 au 18 novembre 2015, à Banjul, Gambie;

Considérant son mandat de promotion et de protection des droits de l'homme et des peuples en Afrique conformément à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (la Charte africaine);

Rappelant la Résolution CADHP/Rés.77 (XXXVII) 05 sur la création d'un Groupe de travail sur les questions spécifiques relatives au travail de la Commission (le Groupe de travail), adoptée à sa 37ème Session ordinaire ;

Rappelant en outre la Résolution CADHP/Rés.233 (EXT.OS/XIII) 13, Résolution sur la reconstitution du Groupe de travail et portant modification de son mandat et de sa composition, et la Résolution CADHP/Rés.280 sur le renouvellement du mandat du Groupe du travail pour une période de deux ans, adoptée à sa 55ème Session ordinaire de mai 2014;

Reconnaissant la nécessité de recomposer le Groupe de travail;

Ayant à l'esprit la nécessité de permettre au Groupe de travail de continuer à s'acquitter de son mandat et à s'occuper des questions urgentes relevant dudit mandat;

Décide de reconstituer le Groupe de travail comme suit :

- 1. Honorable Commissaire Faith Pansy Tlakula (Présidente);
- 2. Honorable Commissaire Soyata Maiga (Membre);
- 3. Honorable Commissaire Med Kaggwa (Membre);
- 4. Honorable Commissaire Lawrence Murugu Mute (Membre); et
- 5. Honorable Commissaire Solomon Ayele Dersso (Membre).

Adoptée lors de la 57ème Session ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples tenue à Banjul, Gambie, du 4 au 18 novembre 2015